

Saint-Egrève

N° 241
DÉCEMBRE 2017

le journal

DOSSIER

EDUCATION

Temps scolaires : une question de rythmes



Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53



D. BAPST
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Égrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

SAINT-EGREVE
9 rue Rif Tronchard

Studette meublée 14,33 m², 2^e ét. TBE. Chauff + eau ch et fr collectifs. Loyer 330 € + ch. 22 €. FA 187 € dont EDL 43 €. Caution 660 €. Dispo de suite. DPE : E.

SAINT-EGREVE
Rue A. Muguet

1 P+C 28 m² 9^e ét. Chauff collect. Cave + Cellier. Loyer 386 € + ch. 80 €. FA 350 € dont EDL 80 €. Caution 386 €. Dispo de suite. DPE : F.

SAINT-EGREVE
Quartier Saint Robert



1 P+C 33 m², 1^{er} ét. Chauff indiv gaz. Loyer 372 € + ch. 28 €. FA 372 € dont EDL 90 €, Caution 372 €. Dispo de suite. DPE : F.

ST MARTIN LE VINOUX
Rue des Rosiers



Dans résid. neuve. 2 P+C 47 m² Terras. priv. au rdc. Garage. Loyer 564 € + ch. 40 €. FA 564 € dont EDL 131 €. Caution 564 €. Dispo de suite. DPE : B (loi Pinel)

SAINT-EGREVE
Les Terrasses d'Antaeus



2 P+C de 58,22 m², en rdj, jardin priv. terrasse, place parking priv. Loyer 675 € + ch. 52 €. FA 740 € dont EDL 160 €. Caution 675 €. Libre 10/12/2017. DPE : D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940





édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Egrève

sommaire n°241

4-9 | les actualités

Tombola des commerçants
Le Pull Français, la "start-up" made in France
Tri des déchets : encore des progrès à faire
Fin d'année au poil pour le Pôle



Une demi-journée de poids

En 2013 le Gouvernement précédent donnait l'obligation aux communes de passer à quatre jours et demi dans les écoles maternelles et élémentaires. Les mairies ont dû batailler pour organiser ces nouveaux rythmes scolaires et proposer aux enfants des activités enrichissantes dans la seconde moitié d'après-midi. Nous sommes fiers à Saint-Egrève d'être parvenus à cet objectif, les parents et enseignants des six groupes scolaires de la ville reconnaissant le travail réalisé. Nos jeunes Saint-Egrévois connaissent ainsi depuis plusieurs années des rythmes qui, selon les spécialistes de l'Éducation Nationale, sont plus en harmonie avec leur métabolisme et bénéficient surtout aux élèves les plus en difficulté. Chaque ville, chaque école a dans ses effectifs des jeunes pour qui l'apprentissage du scolaire est plus difficile. La réforme de 2013 les a aidés et c'est déjà là un bénéfice non négligeable.

Rappelons-nous, en 2013 les avis furent partagés, car les rythmes scolaires influent sur l'ensemble de la famille. Les villes ont travaillé dans l'urgence et certaines communes, les plus petites, n'ont jamais vraiment pu mettre en place ces nouveaux rythmes avec les activités qui en découlent. De ce fait, le Gouvernement a proposé à l'ensemble des communes de pouvoir, en tant qu'exception et non comme règle, revenir à quatre jours. Je ne doute pas que pour mes collègues des plus petites communes cela soit un soulagement mais quid de Saint-Egrève qui a mis les moyens humains et financiers pour proposer à nos enfants un rythme adapté et des activités de qualité ? Le dossier de ce journal se propose de donner le bilan de chaque rythme et les discussions ont déjà cours avec tous les acteurs, inspection académique, parents, enseignants, ville. Et les enfants ? Les premiers concernés, quel est leur véritable intérêt ?

Daniel Boisset



I la Ville | 10-11 | Finances

Budget : les grandes orientations pour 2018

Premiers secours
Défibrillateurs, le bon réflexe

12-15

I Dossier

Education

Temps scolaires : une question de rythmes



I les loisirs | 16-19

Focus

Voyage dans le temps au CHAI

Événements

A nos poilus !

Les événements du mois



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Dépôt légal : décembre 2017
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétaire : Elodie Durand
Maquette : service communication
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Tombola des commerçants !



Cérémonie de tirage au sort des gagnants de la dernière édition de la tombola des commerçants

Rachel, du café des Charmettes de Saint-Egrève attend avec impatience le 9 décembre. Il faut dire que c'est à cette date que commence la grande tombola annuelle organisée par les commerces de la ville. "C'est une période spéciale durant laquelle nous nous investissons encore plus que d'habitude pour faire plaisir à nos clients", explique la trésorière de l'association des commerçants cette année nous sommes une trentaine à participer à la tombola qui se déroule jusqu'au 25 décembre. Nous

allons distribuer 60 000 tickets à nos clients. "Pour nous, c'est un rendez-vous important. Non seulement cela nous permet de créer une animation de fête dans la ville, mais cela nous permet aussi de remercier nos clients pour leur fidélité en leur offrant la possibilité de remporter soit un beau voyage, soit un autre des nombreux lots mis en jeu". Et il faut dire que cette année les commerçants ont une fois de plus mis les petits plats dans les grands puisque le gros lot n'est rien moins qu'un voyage au Costa

Rica. "Le choix des cadeaux se fait de manière collégiale dans le cadre de l'association", continue René Descombat, conseiller municipal à l'animation des commerces de proximité, qui soutient les membres de l'association qui prennent un malin plaisir à trouver une destination inattendue pour les gros lots. Cette année, niveau dépaysement, c'est plutôt pas mal car en plus du Costa Rica, le deuxième prix est tout de même un séjour à Dubaï... ■

La tombola comment ça marche ?

Du 9 au 25 décembre, les 30 commerçants qui arborent la banderole "Je participe", sur leur devanture distribuent gratuitement des tickets de tombola à leurs clients au moment de régler leurs achats. Le 17 janvier, un grand tirage au sort, organisé en mairie sous l'œil vigilant d'un huissier de justice, permettra de désigner les numéros gagnants parmi les 60 000 tickets offerts cette année. Les heureux élus ont ensuite jusqu'au 28 février pour se faire connaître et une cérémonie de remise des prix est programmée pour le 31 janvier.

(4 400 €

C'est le montant de la subvention que la Ville consacre au soutien de l'association des commerçants de Saint-Egrève organisatrice de la Tombola de Noël.

Mobilisation pour le Téléthon !

Cette année encore, les Saint-Egrévois participent au Téléthon et se mobilisent à l'image des commerçants de proximité de Saint-Egrève qui depuis deux semaines vendent des décorations pour égayer le sapin du Téléthon. L'objectif est de faire briller de mille feux l'arbre qui sera installé le 10 décembre à l'Espace Robert Fiat !

Le samedi 9 décembre, une vente de tartiflette est organisée dès 11h30 par les Compagnons du devoir et du tour de France à la villa Jeanne d'Arc, rue de Champaviotte. Une démonstration de natation synchronisée par le Cercle des Nageurs de Voreppe est aussi proposée de

17h à 17h30 à la Piscine Tournesol qui sera ensuite investie par l'USSE Plongée qui y organise des baptêmes de plongée de 17h30 à 20h.

Le dimanche 10 décembre, en partenariat avec l'Association Familiale, le Pôle Jeunesse et la Diagonale du Sou, l'USSE installe ses stands et autres animations à l'Espace Robert Fiat et alentours. Dans le parc de l'Hôtel de Ville, une chasse au trésor est proposée par l'USSE Course d'Orientation qui invite les bonnes volontés à parcourir le site pour y dénicher des décorations. La section athlétisme de l'USSE a tracé un trajet et invite les plus sportifs à parcourir un maximum de distance, en



Mobilisation pour le Téléthon (archive)

marchant ou en courant ! Pour les plus frileux, un espace jeux est installé dans l'Espace Robert Fiat avec le concours de l'AF, du Pôle Jeunesse et du Sou.

A noter : un coin buvette et restauration est notamment animé par l'association des jardins familiaux qui proposera sa soupe de courges à la dégustation. ■

Décembre en fête



Avant les fêtes, c'est déjà la fête ! Pour patienter jusqu'à la fin de l'année, la ville durant tout le mois de décembre conclut en beauté 2017 et une constellation d'événements illumine les semaines à venir. Qu'elles soient solidaires, festives, ludiques, retrouvez ici le détail des animations estampillées "Décembre en fête".

Jeudi 7 et vendredi 8

► **Exposition** de travaux manuels réalisée par les élèves et vente de livres jeunesse à l'école maternelle de la Monta. Organisée en partenariat avec la librairie Le Square. De 16h15 à 18h45. Une lecture de contes est proposée par les bibliothécaires de la Ville le vendredi à partir de 18h.

Vendredi 8

► **Soirée jeux** par l'association familiale à l'Espace Europe. De 18h à 21h.

En savoir + : 04 76 75 27 57

Du 9 au 25

► **Tombola** de Noël des commerçants. Voir aussi en page 4.

Samedi 9

► **Téléthon.** (Voir aussi p 4)
► **Concert,** la chorale du Charmant Som dirigée par Anne Varin interprète la Messe de Schubert en mi bémol majeur à l'église de Prédieu. 20h30.

Dimanche 10

► **Téléthon** à l'Espace Robert Fiat. De 9h30 à 16h.

Mercredi 13

► **L'heure du conte** à la bibliothèque Fiancéy pour les moins de 3 ans. 10h30.

Vendredi 15

► **Welt** par la Compagnie A L'West à La Vence Scène. 20h.
Réservation : 04 76 56 53 18.
www.lavencescene.saint-egreve.fr

Samedi 16

► **Atelier "Décoration de Noël"** parents/enfants par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30.
Inscriptions : 04 76 75 27 57

► **Contes, "Histoire d'histoires",** spectacle en robe-livre par la Compagnie Sac à son. Dès 1 an. A 10h et à 11h (deux séances) à la Bibliothèque Barnave.
Réservation obligatoire : 04 76 75 40 63

► **Showcase,** Trio Blue Velvet à la bibliothèque Barnave en partenariat avec Retour de Scène/Dynamusic. 17h.

Jusqu'au 17

► **Exposition, "Les Arts en fête"** par les artistes amateurs de Saint-Egrève dans les salons du Château Borel à l'Hôtel de ville. Le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, les samedi et dimanche de 14h à 17h30.

Dimanche 17

► **Après-midi festive** et pause gourmande à La Vence Scène par l'association des parents d'élèves du Pont de Vence. De 13h à 19h.

► **Concours de belote** par le Comité des fêtes à la Maison des Solidarités et des Familles. 13h30.

Mercredi 20

► **Cinéma, "Une surprise pour Noël"** séance animée à La Vence Scène. 15h.

► **Concert,** première représentation des classes d'éveil et d'initiation musicale de L'Unisson à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes Isère. 15h.

► **Concert,** Chant choral par la chorale 1^{er} cycle et les ensembles vocaux ados de L'Unisson à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes Isère.

Jeudi 21

► **Concert** des ensembles instrumentaux de L'Unisson à La Vence Scène. 20h.

Vendredi 22 et samedi 23

► **Les marchés fêtent Noël,** animations et distribution de papillotes égayent les marchés de la Ville. Le vendredi 22 à Prédieu et le samedi 23 à La Monta

Mercredi 27

► **Spectacle, "Les aventures de Solo"** à l'Espace Europe par l'Association Familiale de Saint-Egrève. 17h.

En savoir + : 04 76 75 27 57

Dimanche 31

► **Réveillon** de la Saint-Sylvestre par le Comité des Fêtes mis en musique par Maxisound Diffusion à l'Espace Robert Fiat. Dès 19h30. **Inscriptions et renseignements** au 04 76 75 61 18 / 06 75 06 21 21

Vendredi 5 janvier

► **Soirée dansante "Black and White"** organisée pour les Saint-Egrévois de 11 à 15 ans au Patio par le Pôle Jeunesse. De 19h30 à 22h au Patio. **Renseignements et inscriptions** : 04 76 56 59 80 ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr

Retrouvez le programme en détail

Lumières sur la Ville

150 décors lumineux, dont 128 nouveaux ont été installés par le centre technique municipal afin d'illuminer les nuits de Saint-Egrève entre le 8 décembre et le 14 janvier. Ces installations à led très basse consommation ont nécessité 350 heures de travail pour être déployées à travers la Ville. Nouveauté de cette année, si l'avenue du Médecin Général Viallet et la partie basse de la rue de Saint-Robert ne sont plus décorées c'est qu'une partie des décors (50 pour être précis) a été réutilisée pour illuminer le carrefour



des deux massifs qui marque l'entrée Nord Ouest de la ville et de l'agglomération. A noter, les lumières seront allumées tous les jours jusqu'à 23h. Sauf à Noël et au Jour de l'an où elles brilleront toute la nuit.



web+

Le Pull Français, la start-up made in France

Le business, Sandra et Florent Bardisa ont ça dans le sang. Il suffit que celle-ci offre à celui-là un pull pour son anniversaire pour qu'ils se lancent ensemble dans la création d'une nouvelle société alors qu'ils gèrent déjà Altitoo, le site de vente en ligne de vêtements de sports installé à Vence Ecoparc. "L'idée est née il y a presque deux ans. J'avais acheté à Florent, un joli cardigan anglais", se souvient Sandra. Ravi de son cadeau, le mari regarde l'étiquette et constate qu'en fait son présent britannique avait été produit... en Chine. "Au réveil, le lendemain matin, Florent m'a dit : les pulls, on va les faire nous-mêmes !". Et voilà ! En février 2016, le couple mobilise ses compétences pour mettre en place l'aventure du vêtement haut de gamme accessible à (presque) toutes les bourses, entièrement fabriqué en France et commercialisé depuis Saint-Egrève.

Grâce à leur expérience dans le monde du textile, les deux entrepreneurs réussissent à trouver des fournisseurs, à créer des prototypes pour ensuite développer une collection qui "fit" bien en tout juste six mois. Bilan à l'automne dernier, le site de vente le "Pull Français" propose une collection exclusive et intemporelle de produits garantis made in France "à l'exception de la laine mérinos-cachemire qu'on ne trouve qu'en Italie". Pour le reste, le tricotage, le remailage à la main, les étiquettes, les boutons, les boîtes... tout est issu d'une production locale. Pour maîtriser les coûts, les deux époux ont misé sur un modèle original de distribution en ligne. "On voulait proposer de la très belle qualité à un prix contenu. C'est pourquoi, on ne vend que sur notre site afin de ne pas avoir à intégrer les marges distributeur au prix de vente". ■

www.le-pull-francais.com

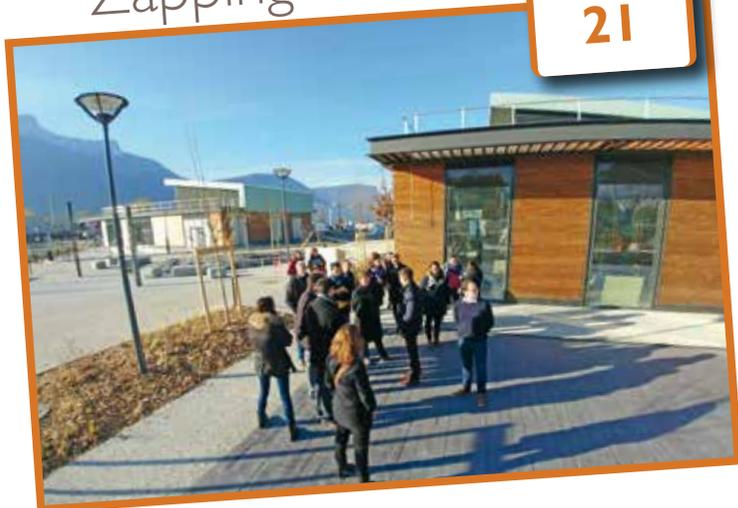


Florent et Sandra Bardisa s'emballent pour la production française

Zapping du mois

NOVEMBRE

Mardi
21



A table aux Deux massifs !

Dernière ligne droite pour trois des six enseignes de restauration qui doivent ouvrir au niveau du carrefour des Deux massifs. En effet, à quelques jours du lancement de Salad'rit, le 30 novembre, et de Au Bureau, le 12 décembre, élus saint-égrévois accompagnés des services de la Ville et de la Métropole ont visité le site dont le chantier d'aménagement se poursuit jusqu'à la dernière minute afin de découvrir de visu les concepts de ces nouveaux restaurants...

Le Pull Français en quelques chiffres

Lancé en octobre 2016, le Pull Français (www.le-pull-francais.com) a bouclé un premier exercice à 30 000€ environ, ce qui représente près de 350 pulls vendus en douze mois. Pour faire connaître son catalogue, qui propose des pièces dont les noms sont inspirés soit par des personnages de Pagnol (César, Marius, Ugolin, Fanny, Manon...) ou par l'histoire de France (Clovis et Marianne), la marque installée à Vence Ecoparc mise beaucoup sur les réseaux sociaux. Pour cela elle a d'ailleurs produit une série de petits spots décalés pour faire le buzz... à suivre notamment sur www.facebook.com/lepullfrancais

(10 000

c'est le nombre d'exemplaires du "Code de la rue" qui a été édité par la Métropole. 30 pages pour refaire le point sur les règles élémentaires du code de la route en milieu urbain... à télécharger sur le site de la Métro.



web+

Tri des déchets ménagers : encore des progrès à faire

Le rapport dernier d'activité sur les déchets urbains de la Métropole a été publié et est disponible notamment sur le site www.lametro.fr. Ce document de 84 pages détaille par le menu l'état de la collecte et du tri sélectif dans les 49 communes de l'agglomération. Et force est de constater qu'en la matière tout le monde écope de la mention "peut mieux faire". Pour répondre à ce défi la Métropole lance un grand plan d'actions afin de mieux collecter et gérer les déchets. L'objectif est de

réduire de moitié la poubelle des ordures ménagères et de recycler deux-tiers des déchets. Dès janvier, trois quartiers (le centre-ville et la Capuche à Grenoble, et la Commanderie à Échirolles) expérimenteront le tri des déchets alimentaires. Un dispositif qui sera étendu à l'ensemble des 49 communes, (dont Saint-Egrève) à partir de 2019 et qui sera renforcé par une tarification incitative et un contrôle du tri renforcé... Affaire à suivre. ■



Depuis 2005 c'est la Métro qui assure la collecte des déchets ménagers

531 kg de déchets par habitant de la Métropole sont produits chaque année

Vence Ecoparc, c'est presque complet



Le bâtiment MAPE RGA en phase de finalisation à Vence Ecoparc

Sur les 20 hectares de Vence Ecoparc, soit 200 000 m², la zone d'activité métropolitaine dont l'aménagement a été lancé en mai 2010 à Saint-Egrève, 168 150 m² ont déjà été commercialisés. Ces parcelles aménagées reçoivent actuellement ou sont sur le point de recevoir 13 sociétés et Novaparc un village d'entreprises de 9 500 m² environ.

Aujourd'hui, il ne reste plus que deux parcelles, l'une de 18 200 m², entre la rue des Saules et la rue des Platanes et une autre au niveau d'Yvrail, de 13 650 m² de disponibles. Auré-

lie Lebruchec, développeuse économique à Grenoble Alpes Métropole, constate donc que sur cette Zone d'Activité Concertée de Saint-Egrève "85% des terrains constructibles ont trouvé preneur et le reste, après un léger ralentissement lié à la crise économique, est en voie de commercialisation. Rexel, distributeur de matériel électrique pour les professionnels, s'est installé à Novaparc (le village d'activité au cœur de Vence Ecoparc NDLR) dont la quatrième et dernière tranche de travaux devrait se terminer prochainement. Au premier trimestre 2018 toutes les cellules

devraient être commercialisées ou louées". Un joli succès pour la ZAC saint-égrévoise qui

impose aux entreprises de respecter des normes environnementales très strictes. Parmi elles MAPE RGA, spécialiste de la machine outil, qui vient de Meylan, devrait s'installer d'ici la fin de l'année dans leurs nouveaux locaux actuellement en cours de finalisation. SAMS a pour sa part acquis la dernière parcelle de terrain qui jouxte la voie ferrée. Cette entreprise qui produit notamment des accessoires pour engins de levage a pour objectif de quitter ses locaux de Pont-de-Claix pour s'installer à Saint-Egrève à l'automne 2018. ■

LE SAVIEZ VOUS : c'est l'entreprise Coffrage plus qui la première s'est implantée sur Vence Ecoparc à Saint-Egrève en mars 2011

Enquête publique A480 Rondeau

Une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant l'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau par la société AREA et la DREAL se tient jusqu'au jeudi 28 décembre prochain. Pour découvrir le projet, le dossier est consultable en mairie de Saint-Egrève. A noter : une permanence du commissaire enquêteur est programmée à l'Hôtel de Ville jeudi 14 décembre de 16h à 19h.



Fin d'année au top pour le Pôle



Au Pôle Jeunesse, on n'hésite pas à se mouiller pour assurer l'animation !

C'est déjà la période des fêtes. Pourtant, alors que l'année vit ses derniers jours, le Pôle Jeunesse après une saison bien chargée se polarise déjà sur 2018 ! Il est vrai que les mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement riches pour le service dédié aux jeunes de plus de douze ans. "2017 s'inscrit bien dans la continuité des actions du Pôle Jeunesse", constate son coordinateur Baligh Ziat. "Nous venons de la conclure avec deux gros événements, le BTR show dont c'était la sixième édition, et la quatrième session du Tremplin Jeunes Talents".

"2017 a été marquée par deux innovations majeures mises en place en direction des 16 ans et plus", explique pour sa part Adeline Perroud, adjointe à la jeunesse qui rappelle que cette année le Pôle Jeunesse s'est associé à deux manifestations nouvelles. "La première, la cérémonie de remise des cartes d'électeurs avait bien évidemment un lien direct avec la citoyenneté. Nous avons

eu de très bons retours des jeunes qui ont été sensibilisés aux droits et devoirs des citoyens. Et puis, en juillet, SOS orientation, co-organisé avec la MFR et la MEEN a donné la possibilité à de nombreux participants de trouver une formation post bac correspondant à leurs attentes".

Pourtant, si en décembre l'heure est souvent au bilan, le Pôle Jeunesse se projette déjà dans l'avenir et a décidé de commencer 2018 sous le signe de la fête avec une soirée "Black & White" proposée aux 12-15 ans au Patio. Bien que l'année à venir promette bien des événements surprises, Baligh confie que toute l'équipe est déjà mobilisée pour "préparer des séjours neige pour les prochaines vacances d'hiver. Nous travaillons déjà sur un projet de voyage à Londres au printemps avec un groupe d'une dizaine de jeunes. Avec L'Unisson nous allons aussi reconduire le projet Labo musik'n d'jeun's". ■

Let's go to London baby !



Une dizaine de jeunes Saint-Egrévois, cinq filles et autant de garçons du Pôle Jeunesse prépare actuellement un voyage à Londres. D'ici au départ, prévu pour les vacances de printemps, ils peaufinent leur



Tremplin Jeunes Talents

Carton plein pour la quatrième édition du Tremplin jeunes talents qui une fois de plus a fait salle comble à La Vence Scène. Mettant cette année les danses à l'honneur, l'événement a rassemblé sur scène une quinzaine de troupes venues de toute la région pour s'affronter face à un jury d'experts et un public en folie.

Listes électorales



Une permanence d'inscriptions sur les listes électorales se tient en mairie samedi 30 décembre de 10h à 12h. Pour s'y rendre il faut être muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. A noter : pour éviter d'avoir à se déplacer, il est possible de s'inscrire en ligne en créant un compte sur le site <https://www.service-public.fr>.

En savoir + : 04 76 56 53 68 ou population@mairie-st-egreve.fr

projet accompagné par les animateurs de la Ville. Les jeunes planifient leur programme sur place, se chargent du transport, recherchent des bons plans logement... Bref, ils se mettent en quatre pour réaliser leur rêve

d'outre manche qu'ils ont la ferme intention d'autofinancer en participant à différents événements. Ainsi, après avoir assuré la buvette du Tremplin Jeunes Talents, ils vont s'occuper de celle de la soirée Black'n white du 5 janvier. ■

Tourniquet **tout neuf !**



Dans le cadre de l'entretien des jeux extérieurs pour enfants, le centre technique municipal est intervenu à Rochepleine pour remplacer le tourniquet de la place Nelson Mandela. L'équipement, s'il était toujours confortable, présentait des signes d'usure au niveau de son mécanisme. La décision a donc été prise de le changer par un jeu neuf qui a en outre été déplacé de quelques mètres par rapport à l'ancien. Ce nouveau positionnement, plus proche de l'école, permet d'assurer la quiétude des habitants de l'immeuble riverain. La Ville a consacré 7 500€ à ce chantier. ■

Eboulements : les travaux continuent

Les travaux de protection des habitations et des personnes contre les éboulements rocheux doivent se poursuivre dès le mois de janvier prochain dans le secteur du Muret. Pour les préparer, la Ville a programmé des opérations de piquetage et de débroussaillage dans le massif dès la mi-décembre.

Zapping du mois

NOVEMBRE
Mercredi
15



Redessiner le parc

En novembre, les équipes du centre technique municipal sont revenues dans le parc Marius Camet pour poursuivre leurs travaux destinés à redessiner une partie des cheminements piétons et cycles. Ce chantier s'inscrit dans le cadre de l'embellissement du site et a pour objet de mieux connecter le parc avec les aménagements alentours. Il se concentre actuellement sur la partie sud ouest du site.

140 000 € C'est la somme qui dans les semaines à venir va être allouée aux travaux de remplacement des deux toilettes publiques de Fiancéy.

REUNION PUBLIQUE : la société Monteforte organise pour les riverains de la rue Bouvet une réunion publique de présentation d'un projet de six logements le jeudi 14 décembre à 18h30 en mairie de Saint-Egrève

11 000 € environ sont consacrés en décembre à la mise aux normes d'accessibilité de l'ascenseur et de l'escalier de l'Espace Robert Fiat.

Accessibilité du cimetière

Le 20 novembre, la Ville a lancé la première tranche des travaux d'amélioration de l'accessibilité du cimetière de la Monta. Dans le cadre de son Agenda de mise en Accessibilité Programmée (Ad'AP), 110 000€ sont consacrés par la Ville de Saint-Egrève à la réfection des allées de l'ancien cimetière ainsi qu'à divers aménagements paysagers. Au terme de ce chantier, dont la durée est estimée à deux mois, la circulation entre les sépultures sera facilitée par la mise en place d'un cheminement central goudronné qui desservira des allées elles-mêmes recouvertes d'un sol en stabilisé compact confortable même pour les personnes à mobilité réduite.

A noter, outre une meilleure accessibilité, les travaux menés par le centre technique municipal doivent permettre d'optimiser l'espace disponible et de



créer une vingtaine de nouvelles concessions. Enfin, "last but not least", comme disent nos amis anglais, la mise en place de ces nouveaux cheminements permettra de faciliter l'entretien des espaces verts du site sans avoir recours à des produits phytosanitaires... ■

70 C'est environ le nombre d'arbres et d'arbustes que la Ville plante ce mois-ci au carrefour des Deux massifs, à l'entrée Nord-Ouest de la ville.

Budget : les grandes orientations pour 2018

Si la fin d'année est pour beaucoup synonyme de fêtes, pour la Ville, c'est surtout la période des chiffres. En effet, entre le Débat d'Orienta-tion Budgétaire, qui s'est déroulé le 29 novembre, et le vote du Budget primitif 2018, le 20 décembre, la fin d'année est riche en événements financiers.



A Saint-Egrève, le budget de l'année suivante est traditionnellement adopté en décembre afin d'être en cohérence avec l'année civile. Préalable indispensable au vote du budget primitif 2018, le Débat d'Orienta-tion Budgétaire s'est déroulé le 29 novembre et durant lequel il a permis d'échanger autour des orientations budgétaires de Saint-Egrève, d'informer de sa situation financière et de se projeter dans l'avenir. C'est Emmanuel Roux, nouvellement nommé au poste d'adjoint en charge de la prospective urbaine et financière qui s'est chargé d'animer cette séance en présentant "la bonne situation économique de la ville héritée de

mes prédécesseurs". S'inscrivant dans le cadre plus général du contexte national, il a ainsi fixé le cap des dépenses communales pour 2018 lors du budget primitif du 20 décembre prochain.

Calendrier

Mais avant d'être adopté, ce document qui centralise une énorme masse d'informations nécessite des mois de préparation par les élus et par les personnels municipaux. "Le budget 2018 se construit lors d'un processus participatif bien défini" explique Emmanuel Roux, adjoint en charge des finances. **De juillet à septembre** : les futures dépenses de fonctionnement et d'investissement

font l'objet d'une première estimation par chaque gestionnaire de crédits (les chefs de service en général, NDLR). Ces propositions chiffrées, serviront de base aux arbitrages effectués par les élus dans le cadre de leurs actions.

De la mi-septembre à début oc-

tobre : en fonction des premiers éléments de la loi de finances qui sera adoptée fin décembre par l'État, élus et services municipaux peuvent commencer à prévoir concrètement les recettes et dépenses pour l'année à venir. Les bilans et perspectives de chaque service sont examinés par l'exécutif municipal. Des réunions d'arbitrage budgétaire sont ensuite mises en place.

Novembre : après ce travail préparatoire, les arbitrages définitifs sont adoptés et les projets seront débattus publiquement en Conseil municipal après la présentation du Rapport d'Orienta-tion Budgétaire et la tenue du Débat d'Orienta-tion Budgétaire (DOB).

Décembre : le budget primitif issu du "DOB" est soumis au vote du conseil municipal. ■

Lexique financier :

DOB : Débat d'orientation budgétaire. Il précède obligatoirement la délibération du budget.

Budget primitif : C'est la feuille de route financière de l'année à venir. La collectivité y détaille toutes les recettes et les dépenses qui seront effectuées lors des douze mois à venir. Le budget doit être équilibré.

PLF : Le Projet de Loi de Finances adopté chaque année par l'Etat et qui influe directement sur la structure des finances locales. A noter: le PLF 2018 prévoit notamment la baisse de 13 milliards d'euros des dépenses des collectivités locales d'ici à 2022, le dégrèvement de la taxe d'habitation sur trois ans, ou encore la règle d'or de l'objectif d'évolution des dépenses locales fixée à 1,1% pour les communes.

Le ROB est disponible sur www.saint-egreve.fr

web+



Zapping du mois

DÉCEMBRE

Samedi

2



Notre quartier parlons-en !

Malgré la météo, nombreux sont les Saint-Egrévois qui ont répondu présent à l'invitation de la Ville pour les visites du secteur Vence dans le cadre du dispositif "Notre quartier, parlons-en !". Premiers rendez-vous de l'édition 2017-2018 de cet événement, ces déambulations ont permis de faire le point sur des dossiers de proximité. Toutes les remarques faites lors des visites ont été synthétisées à l'occasion d'une réunion publique organisée le 5 décembre. Les prochains rendez-vous dans les quartiers reprennent dès le mois de mars prochain.

Défibrillateurs, le bon réflexe

Afin d'offrir un maximum de sécurité et de participer à la prise en charge de certains malaises cardiaques, la Ville a investi dans 18 défibrillateurs qui ont été installés dans autant d'équipements municipaux. Le point sur la question.



Des défibrillateurs semi-automatiques "au cas où"...

Que faire en cas de malaise cardiaque ? Si l'on en croit Hollywood, il suffit d'un petit massage, éventuellement d'un choc électrique voire d'une injection de "10 CC" d'un produit au nom imprononçable et la victime est de nouveau sur pieds. Seulement voilà, dans la vraie vie, tout n'est pas aussi simple et la réalité est bien plus sérieuse que la fiction. La sécurité des Saint-Egrévois étant au cœur des préoccupations municipales, la Ville s'est équipée en défibrillateurs semi-automatiques. A l'origine, à l'été 2011, six de ces appareils ont été installés dans plusieurs équipements municipaux. La police municipale s'est vue dotée d'un septième appareil qui équipe depuis un des véhicules. Aujourd'hui, 18 défibrillateurs sont dispatchés sur l'ensemble

du territoire saint-égrévois (voir ci-contre).

Comment ça marche ?

Contrairement aux idées reçues, ces machines n'ont pas pour rôle de relancer le cœur d'une personne. Elles sont destinées à empêcher le muscle cardiaque d'entrer en fibrillation, c'est-à-dire de battre de manière anarchique durant un malaise. Aisément manipulable grâce à un mode d'emploi très simple, les défibrillateurs municipaux sont capables de diagnostiquer une fibrillation grâce à leurs électrodes. Dans ce cas et dans ce cas seulement, l'appareil va initier une procédure de chocs électriques et des instructions très claires vont être données à la personne qui l'utilise afin de fournir des secours. ■

Ciné Ma Différence

Le CCAS et La Vence Scène lancent en janvier prochain des séances "Ciné Ma Différence". Ouvertes à tous les publics elles ont pour vocation de rendre le cinéma accessible à des enfants et des adultes qui en sont privés parce que autistes, polyhandicapés, avec un handicap mental, ou des troubles psychiques. Des séances chaleureuses et adaptées où chacun est accueilli et durant lesquels des bénévoles formés accueillent (et accompagnent éventuellement) tous les spectateurs durant la séance. Pour cela, le CCAS constitue une équipe de bénévoles.

En savoir + : 04 76 56 53 47

Les défibrillateurs

Les 18 défibrillateurs municipaux sont installés sur les sites suivants :

- Police municipale (voiture)
- Hôtel de Ville
- Centre technique municipal
- Maison du Lac
- Boulodrome
- Espace Robert Fiat
- Gymnase Prédieu
- Gymnase de la Gare
- Halle Jean Balestas
- Jean Balestas, vestiaires tribunes
- Jean Balestas, vestiaires terrains sud
- Gymnase Jeannie Longo
- Dojo
- Vestiaires Saint-Martin-le-Vinoux
- Gymnase du Pont de Vence
- Gymnase Lionel Terray
- La Vence Scène
- Maison des Solidarités et des Familles

Formations

Si les défibrillateurs sont faciles d'utilisation, ils n'en demeurent pas moins des dispositifs de secours. C'est pourquoi, il vaut mieux pour les manipuler avoir suivi une formation de premiers secours qui englobe de nombreuses techniques d'assistance. Pour se faire une idée de celles-ci on peut aussi aller faire un tour sur des sites spécialisés comme www.croix-rouge.fr/je-me-forme

Zapping du mois

NOVEMBRE

Judi
23



Mois de l'accessibilité

En novembre, la Ville a participé au mois de l'accessibilité en organisant de nombreux événements. Parmi eux, "Regards croisés", une exposition composée d'œuvres réalisées par des résidents des SAJ de la Monta et des Allobroges a été présentée au Patio et à la Bibliothèque Barnave. C'est là qu'une inauguration a été mise en musique par des musiciens de L'Unisson...

Temps scolaire

150

C'est le nombre d'agents municipaux au service scolaire. Parmi eux on retrouve 77 animateurs périscolaires (titulaires d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance) dont 22 ATSEM et 26 personnels d'office...

1592

C'est le nombre d'élèves qui fréquentent les 22 classes maternelles et les 41 classes élémentaires des six groupes scolaires publiques de Saint-Egrève. 1460 sont amenés à fréquenter les restaurants scolaires et 1282 sont inscrits à "la grande récré".

4 300 000

C'est en 2017, le budget de fonctionnement dédié au scolaire à Saint-Egrève. 1 400 000 € sont consacrés aux dépenses obligatoires, 1 500 000 € à la restauration scolaire et 1 400 000 € aux accueils périscolaires et aux activités d'éveil.

Un décret daté du 27 juin 2017 autorise désormais les communes à demander une dérogation pour rétablir la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires. A Saint-Egrève, le sujet fait l'objet d'une réflexion de la part de la municipalité et de ses partenaires. La question étant de définir dans les semaines à venir si les six groupes scolaires publics de la ville vont en septembre prochain revenir au mode d'organisation d'avant 2013 ou si l'actuel système d'une semaine de 4,5 jours pour les enfants va être maintenu. Point d'étape sur ces rythmes qui font l'actualité.

sommaire du dossier

- page 13
Temps scolaires : une question de rythmes
- page 14
3 questions à Antoine Frisari
- page 15
Un effort de formation
Les dates clés pour les rythmes scolaires



aires : une question de rythmes



Au lendemain de la publication du décret gouvernemental du 27 juin les y autorisant, un tiers des communes françaises ont choisi de demander une dérogation pour revenir à la semaine scolaire de quatre jours dès septembre 2017. Les deux autres tiers, dont fait partie Saint-Egrève, ont préféré se donner le temps de la réflexion afin d'envisager les deux cas de figure sereinement. "Notre questionnement se fait en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant", souligne Antoine Frisari adjoint en charge de la vie scolaire qui rappelle que "la Ville accompagne la réforme des temps scolaires en organisant notamment la restauration et les accueils périscolaires. Si ces missions ne relèvent pas stricto-sensu des obligations municipales, nous ne pouvons envisager de nous en passer !".

Education Nationale, mais aussi Ville, associations impliquées et parents d'élèves : l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants échangent donc quant au bien-fondé ou non d'un retour à la semaine de quatre jours. "Les enjeux sont divers car l'agenda des enfants conditionne leur apprentissage mais aussi l'organisation des familles et des services publics.

Dans ce contexte, la question de profiter ou non du décret de juin dernier mérite d'être pesée sereinement" continue l' élu qui rappelle que "en cas de volonté de changement de rythme, la Ville doit se prononcer d'ici le mois de février afin que l'Education Nationale puisse de son côté s'organiser pour la rentrée prochaine"... Affaire à suivre donc !

Il était une fois...

Pour mémoire, Saint-Egrève a appliqué dès la rentrée 2013 les "nouveaux rythmes scolaires" imposés par l'État. Services, délégués de parents d'élèves, Education Nationale et associations ont été mis à contribution pour mener à bien ce projet en un temps record... En effet, "en septembre 2013, Saint-Egrève faisait partie des 48 communes iséroises qui avaient fait le choix d'appliquer sans attendre le passage à la semaine des 4,5 jours imposé par la loi pour la refondation de l'école. Un changement de rythmes dans les classes maternelles et élémentaires qui a nécessité de nombreuses adaptations de la part des services de la Ville et des usagers puisque avec l'école le mercredi matin, les autres journées de classe se terminent désormais à 15h45". Cette

modification en profondeur des horaires des cours a donc bien évidemment nécessité une réorganisation en profondeur des accueils périscolaires que la Ville a financé sans hésiter. Chaque année ce sont plus de 200 000€ supplémentaires qui sont consacrés à ce service par rapport au coût de ce dernier avant 2013. "Nous avons développé une nouvelle offre d'accueil de loisirs sans hébergement. Pour cela nous avons dû recruter des animateurs qualifiés, mettre en place un ensemble d'activités diversifiées en partenariat avec des services municipaux comme L'Unisson et le service des sports ainsi que quelques associations".

Ajustements

"Depuis la mise en place de cette réforme, nous n'avons cessé de travailler avec tous les partenaires concernés. Ils ont été associés aux démarches nécessaires à l'amélioration constante des dispositifs d'accueil périscolaire proposés par la Ville. Que ce soit dans le cadre du Projet Educatif Local ou dans une ambitieuse démarche qualité", se souvient Antoine Frisari, qui rappelle que "les efforts réalisés pour améliorer la qualité des services proposés aux enfants pèsent lourd dans la

POUR ALLER PLUS LOIN

Judi 25 janvier 2018, à 20h, à La Vence Scène, la Ville propose une conférence sur le thème " Rythmes de l'enfant, rythmes scolaires, de quoi parle-t-on ?". Ce rendez-vous, auquel toutes les familles sont bien évidemment invitées, est animé par la psychologue Christine Cannard.

CE QUE DIT LA LOI

Le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 (entré en vigueur le 28) relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, précise comme son titre l'indique, qu'un éventuel retour à la semaine des quatre jours se fait à titre dérogatoire. La norme reste donc celle fixée par le décret 2013-77 du 24 janvier 2013 qui indique que "la semaine scolaire comporte pour tous les élèves 24 heures d'enseignement réparties sur 4,5 jours". La demande de dérogation doit être proposée à la DASEN par la commune et un ou plusieurs conseils d'école. Le directeur académique de l'éducation nationale peut alors, à condition d'obtenir certaines garanties relatives à la qualité de l'organisation des temps d'enseignement et d'accueil périscolaire, accorder cette dérogation.

En savoir + :

www.education.gouv.fr



... qualité de vie des familles !”.

“Des ajustements de cette offre ont été apportés. Mais le principe validé en 2013 est resté celui d'un temps libre surveillé non payant après les cours, la grande récré, éventuellement complété par l'un des deux forfaits payants durant lesquels sont proposées divers types d'ateliers”, explique Christèle Defaix, chef du service scolaire qui souligne en outre que cette organisation a été revalidée pour la rentrée 2016-2017. “Conformément à la loi, après trois ans de mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous avons fait le bilan de l'organisation saint-égrévoise. Si rien n'a alors changé pour le matin et le midi, l'accueil de l'après-midi a évolué pour proposer une grande récré gratuite de 15h45 à 16h15. Celle-ci est éventuellement suivie de deux forfaits payants, le Pass' 17.30 et le Pass'18.30. A l'époque, cinq pistes d'évolution avaient ainsi été envisagées et travaillées. Au final, le groupe de travail n'avait retenu que deux propositions qui avaient été présentées à l'Académie”.

Activités

Près de 80 professionnels assurent donc le programme

des activités périscolaires et bien qu'il soit littéralement impossible de le détailler ici, il est nécessaire de rappeler que “la Ville a souhaité diversifier au maximum l'offre faite aux enfants. Ce sont eux qui choisissent leur emploi du temps dans le cadre des accueils dont ils bénéficient. Il y a bien sûr des activités à caractère sportif, (qui par ailleurs sont déjà très accessibles via l'EMS deux soirs par semaine ou même au sein des clubs NDLR) et des ateliers à dominante culturelle ou créative”, explique Christèle Defaix. Elle rappelle aussi que quatre associations, La Troup'ment, le Sou des écoles, la MJC, ou encore l'Atelier Bleu Orange (Labo) interviennent dans les accueils périscolaires aux côtés des animateurs et des professeurs eux-mêmes. Ces derniers se mobilisent d'ailleurs, soit pour organiser des activités en fonction de leurs goûts personnels, soit pour accueillir des élèves à leurs “études dirigées”. Mises en place lors de cette rentrée, elles permettent d'accompagner de petits groupes d'enfants pour faire leurs devoirs et sont financées par la Ville à hauteur de 8 000€.



Succès

“1282 élèves sont inscrits à la grande récré et 816 sont inscrits à un forfait du soir. En moyenne chaque jour, 370 enfants fréquentent les accueils périscolaires dans l'un ou l'autre forfait. De même 900 repas environ sont commandés chaque jour dans le cadre de la restauration. Si 266 enfants sont inscrits à l'accueil d'un matin, ils sont une centaine à y venir chaque jour”, détaille Christèle Defaix qui souligne le fait que “cette fréquentation n'est qu'une moyenne et au final,

on peut constater que presque tous les petits Saint-Egrévois sont à un moment ou à un autre accueillis par les services de la Ville en fonction des besoins de garde ponctuels de leurs parents”.

Qualité de service

“Pour nous, le périscolaire ne doit pas être l'école après l'école” martèle Antoine Frisari. C'est pourquoi la Ville a développé différents outils pour que l'enfant sente bien la différence entre le temps scolaire et le temps périscolaire. “Le plus visible, c'est

questions à :

Antoine
FRISARI



Adjoint en charge de l'action éducative

Où en est-on de la réflexion sur l'éventuel retour à une semaine scolaire de quatre jours ?

A l'heure actuelle, rien n'est tranché. Nous travaillons sur la question avec les parents d'élèves notamment. Le sujet a été évoqué dans les conseils d'écoles qui ont été organisés ces dernières semaines. Une réunion avec les parents d'élèves délégués est programmée prochainement (le 7 décembre, NDLR) durant laquelle le sujet sera évoqué. Mais quoi qu'il arrive soyez sûrs que la décision finale ne sera pas dictée par des conditions financières et que ce sera toujours les conditions d'apprentissage et l'intérêt de l'enfant qui motiveront notre positionnement.

Certes, mais on fait parfois le reproche à la Ville que les enfants passent trop de temps en collectif. Les quatre jours permettraient de limiter ces temps collectifs et la fatigue des enfants ?

Attention à ne pas tout confondre. La Ville propose des solutions de garde aux familles. Si les enfants passent beaucoup de temps en collectivité c'est dû à l'organisation générale de la société. Ni la commune ni la semaine de 4 jours ou 4.5 jours d'école ne changeront cela... D'ailleurs dans le cadre de la rénovation de nos accueils périscolaires, nous avons aménagé des zones de calme pour permettre aux enfants qui le souhaitent de s'isoler pour se reposer, lire ou tout simplement rêver tranquillement...

Quelles seraient les conséquences d'un retour aux quatre jours ?

En terme d'organisation des temps périscolaires, cela impliquerait l'arrêt des activités proposées aux enfants dans les accueils périscolaires du soir. Le temps imparti en fin de journée ne permettra plus de proposer des ateliers d'une heure ou des études dirigées. Mais je tiens à redire : les règles administratives, dérogatives ou pas, ne sont pas l'essentiel. Le plus important à nos yeux c'est l'intérêt de l'enfant.



Zone calme dans un accueil périscolaire

la rénovation des locaux dédiés à ces accueils”, explique Brigitte Mérieux coordinatrice enfance jeunesse, “depuis l’an dernier, ils ont tous été redécorés de couleurs vives et dotés de meubles eux aussi très colorés qui tranchent radicalement avec le monde de l’enseignement. Chacun bénéficie d’un agencement cohérent de quatre espaces spécifiques : un coin calme, un coin lecture, un coin jeux symboliques et un coin activités de table où l’on peut bricoler ou faire des jeux de plateaux”. Cette évolution,

qui a aussi permis à l’accueil périscolaire de se doter d’outils de communication pour mieux faire le lien avec les familles et de développer des actions de formations spécifiques, s’inscrit dans le cadre d’une démarche plus vaste de qualité de service. Parce qu’au final “l’important c’est de proposer une organisation des rythmes de vie qualitative qui corresponde au mieux aux besoins des enfants” conclut Antoine Frisari. ■

Un effort de formation



Afin d’assurer un accueil de qualité, un effort de formation très important est mis en place par la Ville en direction des agents chargés d’animer les accueils périscolaires. Ainsi, les six directrices de ces accueils ont été dégagées de leurs missions d’animation pour se consacrer exclusivement à la relation avec les familles et à l’organisation des accueils. Les animateurs, qui tous disposent a minima d’un BAFA, bénéficient de formations “métiers” spécifiques. Une journée de formation commune a même été instaurée en octobre afin de développer une culture commune mettant l’enfant au cœur du projet d’animation (notre photo). ■

10 Saint-Egrève fait partie des 10 seules communes de l’agglomération à organiser ses accueils périscolaires dans le cadre d’un “Accueil de Loisirs Sans Hébergement” animé par des personnels qualifiés gage de qualité.

LES DATES CLEFS POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

2004

Saint-Egrève se dote d’un Projet Educatif Local pour garantir à l’organisation des journées des enfants un niveau de qualité répondant aux attentes des familles. Il rassemble des représentants de l’ensemble des acteurs enfance-jeunesse de Saint-Egrève.Ville, parents d’élèves, corps enseignant, membres du monde associatif... Tous les acteurs se retrouvent régulièrement pour travailler ensemble à faciliter la vi(II)e des plus jeunes.

2008

Le ministre de l’Education du moment, Xavier Darcos, généralise la semaine de 4 jours, avec 24 heures de cours.

2012

Saint-Egrève étend ses accueils périscolaires jusqu’à 18h30.

2013

Le nouveau ministre Vincent Peillon réinstaura “9 demi-journées” de classe, le mercredi ou éventuellement le samedi. Saint-Egrève applique cette réforme dès le mois de septembre.

2014

Alors que toutes les communes de France doivent adopter la semaine de 4,5 jours, Benoît Hamon assouplit la réforme. Les écoliers peuvent être libérés un après-midi, le mercredi matin reste travaillé.

2015

Saint-Egrève lance une enquête famille menée par l’Institut de Formation, d’Animation et de Conseil (IFAC) pour évaluer les impacts de son organisation de la semaine de 4,5 jours et une démarche qualité de services pour ses accueils périscolaires. 596 personnes, soit plus de 54 % des familles saint-égrévoises, se sont prêtées au jeu et ont répondu aux 182 points abordés dans le questionnaire.

2016

A l’occasion d’une consultation, les parents saint-égrévois se prononcent pour un statu quo de l’organisation mise en place en 2013.

2017

L’actuel ministre de l’Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, permet par décret le retour par dérogation aux quatre jours.



Vue zénithale du caveau nord-ouest de l'église prieurale © Archeodunum SAS

Voyage dans le temps au CHAI

L'archéologie préventive a pour objet d'assurer dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine. Une telle étude vient d'être menée au Centre Hospitalier Alpes Isère. Explications.

Dans le cadre de la gigantesque opération de restructuration que connaît actuellement l'Hôpital, une équipe d'archéologues professionnels a pu mettre au jour et explorer en détails le site de l'ancien prieuré de Saint-Robert, à l'origine même de la Ville de Saint-Egrève. En effet, une campagne de fouille archéologique préventive vient d'être menée sur la totalité du monastère fondé au XI^e siècle. Du 2 mai au 27 octobre dernier, l'équipe d'Archeodunum dirigée par David Jouneau a pu

explorer le site et en retracer l'évolution au fil des époques.

Voyage dans le temps

Le monastère bâti au XI^e siècle sur les vestiges de l'ancien prieuré Saint-Robert dépendait de l'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu (Haute-Loire). Il se plaçait au cœur de la vie politique et religieuse des débuts du Dauphiné et attirait toute l'attention et les faveurs des premiers dauphins. Il fut fondé dans les années 1070 par les comtes d'Albon Guigues II

et Guigues III, qui le choisirent comme lieu de sépulture.

"Ce monastère a donc une importance considérable dans l'histoire du Dauphiné. Il a été irrigué par des dons considérables faits par les grandes familles locales. Ce site est exceptionnel et n'a que peu d'équivalent en France. Ici nous avons pu découvrir toutes les pièces et avoir une vision d'ensemble de son évolution depuis sa création. Construit durant la période Romane, il a ensuite connu des modifications gothiques avant d'être restructuré au XVII^e siècle puis d'être transformé en asile d'aliénés et enfin en hôpital psychiatrique au XIX^e siècle", explique David Jouneau qui a pu explorer les différentes strates d'histoire qui se sont superposées.

Caveaux et hôtes de marque

En plus des locaux, l'exploration archéologique du monastère a permis d'exhumer environ 180 corps qui étaient inhumés dans l'église, les chapelles et le cloître. Parmi eux, on compte quelques hôtes de marque. En

effet, il semblerait que l'on ait ici découvert une nécropole comtale. *"On suppose qu'une ou deux des tombes que nous avons prélevées appartenaient aux comtes d'Albon qui régnaient sur le Dauphiné. On pense aussi avoir identifié le caveau familial qui appartenait aux Sassenage",* l'un des quatre plus illustres lignages de la région...

Labo

Mais si la fouille est terminée, les recherches continuent. *"Nous n'en sommes qu'au début. Dans les deux ans qui viennent, nous allons examiner les ossements en laboratoire pour déterminer l'âge, le sexe, les éventuelles traces de maladies. Cela peut nous donner des informations précieuses sur les conditions de vie"* explique l'archéologue. Bref, les spécialistes du passé ont encore du pain sur la planche et espèrent même pouvoir mener des investigations plus poussées sur les dépouilles des comtes d'Albon qui ont bénéficié de protocoles de fouilles spécifiques...

Affaire à suivre. ■

Archéologie préventive

Archeodunum, la société suisse qui a été retenue pour mener à bien ces fouilles d'archéologie préventive est intervenue dans le cadre d'une restructuration du site. Elle prévoit que de nouveaux bâtiments soient construits en lieu et place de l'ancienne blanchisserie et des arcades qui au XVII^e siècle avaient elles-mêmes été érigées sur l'ancien monastère. Après la déconstruction de ces bâtiments, qui ne présentaient pas d'intérêt historique particulier, l'équipe d'Archeodunum a pu aller explorer le passé en creusant jusqu'à 1,5 à 3 mètres de profondeur. Toutes les données ayant été collectées, le CHAI a obtenu le feu vert pour construire ses nouveaux équipements. A noter, un cimetière monacal de 300 à 800 tombes a été localisé aux abords du projet, ce dernier a donc été modifié pour le préserver.

A nos poilus !

Il y a un siècle, 421 poilus de Saint-Égrève, de Quaix et de Proveysieux sont partis se battre dans les tranchées. En 2018, à l'occasion du centenaire de la fin de la "der des der", l'association Histoire et patrimoine Vence-Neyron-Cornillon publie "À nos Poilus", un ouvrage pour commémorer l'engagement de tous ces soldats... Travail de longue haleine entrepris en 2015, le livre proposera le résultat des recherches menées par l'équipe de passionnés aux archives départementales et dans celles des trois communes concernées. Le 11 novembre dernier, l'association a lancé une souscription pour permettre à tous d'acquérir cet ouvrage à un prix réduit. Les bons de commande sont disponibles auprès de l'association et des commerçants la soutenant.

En savoir + : 06 18 79 03 49.

SOLO FLUO A EUROPE : le 27 décembre, à 17h, l'Association Familiale propose "solo" un spectacle musical lumineux à la croisée de la bande dessinée, du cinéma et des marionnettes. En savoir + : 04 76 75 27 57

CLUB DES BONNAIS : contrairement à ce qui a été publié dans le supplément de novembre, le club des Bonnais se réunit le lundi et le jeudi de 14h à 17h30 à la MSF et non lundi et mardi

MATINEES GRAPHIQUES : pendant les vacances, l'Atelier de l'Islo organise son stage de dessin (pastel, huile et techniques mixtes) du 2 au 5 janvier à l'Espace Visancourt. En savoir + : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo@gmail.com

Zapping du mois

NOVEMBRE
Samedi
25



MIAM !

Décidément le miel attire les gourmands aussi sûrement que les abeilles ! La preuve avec la nouvelle édition du week-end "Miel, arts et saveurs", qui une fois de plus a transformé l'Espace Robert Fiat en une ruche bourdonnante. En plus des incontournables produits de la ruche, les visiteurs ont pu découvrir (et acquérir) les mets confectionnés par des producteurs locaux et faire quelques cadeaux réalisés par des associations solidaires.

Showcase

Blue Velvet, jazz à la Bib'



Outre le long métrage Lynchéen, Blue Velvet c'est aussi un trio jazz qui, riche de ses influences, revisite des grands standards comme Lullaby of birdland, Cry me a river, Night and day. Pour découvrir l'univers de ce groupe de la cuvée grenobloise, la Bibliothèque

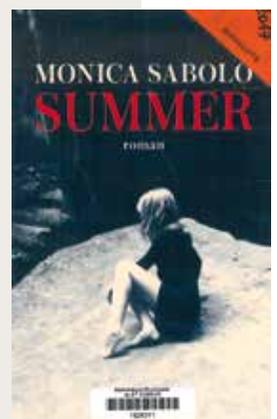
Barnave propose de les écouter en "live" samedi 17 décembre à 17h. Ce rendez-vous, organisé en partenariat avec Retour de Scène/Dynamusic, est l'occasion de se laisser porter par la voix d'Inès Mourhali accompagnée par David Debray et avec Francis Galvane à la contrebasse. ■

le temps de lire

Secteur ADULTE

Summer de Monica Sabolo aux éditions JCLattés

Summer avait juste 19 ans et vivait tout près du lac Léman. Sa disparition au cours d'un pique-nique, personne ne l'a comprise. Elle s'est comme dissoute dans le paysage et son petit frère a eu bien du mal à vivre après cela, persuadé que le lac renfermait le corps de sa sœur. Dix ans plus tard, sortant de son amnésie traumatique, Benjamin reprend l'enquête au travers de souvenirs trafiqués. Et tandis que les fantômes prennent forme et les vérités se font jour. Un roman qui a la précision d'une montre suisse.



Secteur JEUNESSE

Lutins des bois de Philippe UG aux éditions les Grandes Personnes

A la fin de l'hiver, tous les lutins se réunissent pour aller voir si la glace a fondu et si l'eau du ruisseau s'écoule de nouveau. Les paysages hivernaux se déploient en trois dimensions, et on y rencontre la lutine du petit bois, le lutin des forêts, ou encore le lutin des sapins. Tous courent de page en page pour célébrer la fin de l'hiver. Sept scènes animées très différentes unies par un graphisme épuré. Un petit bijou de papier déployé à découvrir absolument !





Vendredi 8 décembre à 20h

“M”, le mot dit...

Mo est beau, charismatique, et a le goût de l'adrénaline. Il fait des courses clandestines. Lorsqu'il rencontre Lila, jeune fille bègue et timide, c'est le coup de foudre. Il va immédiatement la prendre sous son aile. La séance est suivie d'un échange avec l'association Parole Bégaiement.

Mercredi 20 décembre à 15h

Une surprise pour Noël

Les préparatifs de Noël battent leur plein à Sappinville. Andrew rêve d'adopter un petit husky tandis que Sofia aimerait être près de ses amis pour célébrer les fêtes de fin d'année. Mais de nombreuses



aventures et bien des surprises attendent les deux enfants avant que leurs rêves ne se réalisent... Deux contes d'hiver sur lesquels souffle l'esprit de Noël, suivis d'une animation de Noël proposée par la ludothèque de l'Association Familiale.

Le saviez-vous ?

Tout au long de l'année, La Vence Scène réserve certains des spectacles qu'elle programme au seul public scolaire. Des représentations spéciales de cinq troupes sont ainsi exclusivement réservées aux enfants des écoles. Pour cette saison, si deux spectacles, Broc'n roll circus et Fables ont déjà été ouverts aux plus jeunes, ces derniers pourront encore découvrir le "Carrousel des moutons", "Le Porteur d'histoire" et la "Boîte à gants" dans les mois à venir.



LA VENCE SCENE

Vendredi 15 décembre à 20h

Welt en concert !



Dépaysement garanti avec le concert donné à La Vence Scène par Welt qui emmène les spectateurs au cœur du shtetl. Les Saint-Egrévois sont ici conviés à partir pour un voyage poétique et plein d'humour dans la culture yiddish avec pour compagnons de route des dibbouks, ces esprits malins qui

hantent les humains et... la musique du quintet emmené par David Bursztein dont la voix habitée et railleuse est accompagnée par des sonorités de violon, contrebasse, bandonéon, scie musicale, guitare, cymbalum et d'orgue de barbarie. Ce spectacle musical déploie une fantaisie emplie de rêve et de mystère. ■

BORTSCH : à l'issue du spectacle, le Welt Orchestra propose au public de se retrouver autour d'un bortsch dans une ambiance musicale et conviviale.
 Tarif : 10 €, sur réservation

Judi 21 décembre à 20h

L'Unisson instrumental !

C'est désormais une tradition bien établie, en fin d'année, les élèves et les professeurs de L'Unisson installent leur matériel sur l'immense scène de La Vence Scène pour y donner un concert instrumental. Ou plutôt des concerts instrumentaux faudrait-il dire ! En effet, les ensembles guitares, flûtes, cordes, et la Big Harmonie d'Eric Barnaud, Viviane Causse, Guillaume Gras et Grégory Thivollet se partagent les planches de la salle de spectacle et invitent les amateurs de musique à apprécier le travail réalisé ces derniers mois par les musiciens de tous niveaux. Bien entendu l'entrée de ce spectacle est libre dans la limite des places disponibles. ■

En savoir + : 04 76 75 48 63 - ecolemusic@mairie-st-egreve.fr



Ateliers ludiques

Dans l'objectif du financement d'un projet de classe de mer, l'association des parents d'élèves du Pont de Vence organise des actions pour collecter des fonds. La prochaine : une animation de Noël à la Vence Scène le dimanche 17 décembre durant laquelle des ateliers jeux de bois, pêche à la ligne, maquillage, décoration cookies sont proposés aux enfants à partir de 3 ans de 13h- 19h.

l'agenda du 8 au 21 décembre

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Permanence du commissaire enquêteur en mairie de Saint-Egrève dans le cadre de l'enquête publique relative à "l'aménagement de l'A480-Echangeur du Rondeau". de 16h à 19h. A noter, l'enquête publique se poursuit jusqu'au 28 décembre.

DU 7 AU 17 DÉCEMBRE



Exposition "Les Arts en fête" par les artistes amateurs de Saint-Egrève dans les salons du Château Borel à l'Hôtel de Ville.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Loto du Club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.



Audition de cordes à l'auditorium de L'Unisson. 18h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles. En savoir + :

04 76 75 48 63 ou ecolemusic@mairie-st-egreve.fr

Ciné-échange autour du film "M" à La Vence Scène. 20h.

Soirée jeux proposée à l'Espace Europe par L'Association Familiale qui pour l'occasion sort ses plus beaux jeux afin de se rencontrer et passer un bon moment en famille, entre voisins et amis. De 18h à 21h. En savoir + : 04 76 75 27 57.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Rencontres, "un café chez Antoine" à la bibliothèque Barnave. 10h.

Handball, l'équipe N3 senior garçons I de l'USSE reçoit Cournon à la Halle Jean Balestas. 18h30.



Handball, l'équipe N3 senior filles de l'USSE reçoit Loudes à la Halle Jean Balestas. 20h45.

Messe de Schubert en mi bemol majeur. Concert de la chorale du Charmant Som A coeur joie dirigée par Anne Varin à l'église de Prédieu. 20h30.

En savoir + :

www.charmant-som.org.

Téléthon (voir aussi en page 4)

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Téléthon (voir aussi en page 4) à l'Espace Robert Fiat et au parc Marius Camet. De 9h à 16h.



Sortie à Val Thorens, organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 7 décembre à 20h30 au Foyer des Brieux.

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Heure du conte, pour les - 3ans à la bibliothèque annexe Fiancey. 10h30.

Audition de piano à l'auditorium de L'Unisson. 19h. Entrée libre dans la limite des places disponibles. En savoir + :

04 76 75 48 63 ou ecolemusic@mairie-st-egreve.fr

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Atelier numérique, "Créer votre fond d'écran avec Gimp" à la bibliothèque Barnave. Sur inscription. 10h.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Bibliothèque en fête avec "Histoire d'histoires" spectacle de conte à 10h et 11h. Suivi d'un "showcase" du Trio Blue Velvet à 17h. Bibliothèque Barnave.

LA VENCE SCENE cinéma



► **12 jours**

Le 9 décembre à 18h ; le 10 déc. à 20h30 ; le 11 déc. à 20h.

► **Le Brio**

Le 11 décembre à 14h (lundi cinéma du CCAS)

► **Le sens de la fête**

Le 12 décembre à 18h.

► **Plonger**

Le 13 décembre à 18h ; le 16 déc. à 20h30 ; le 17 déc. à 20h30 ; le 19 déc. à 20h30.

► **Star Wars : les derniers Jedi**

Le 13 décembre à 14h, 17h et 20h (3D) ; le 14 déc. à 20h ; le 15 déc. à 17h30 et 20h30 (3D) ; le 16 déc. à 14h (3D), 17h et 20h ; le 17 déc. à 14h, 17h et 20h ; le 18 déc. à 17h30 et 20h30 (3D) ; le 19 déc. à 17h30 (3D) et 20h30.

► **Les gardiennes**

Le 13 décembre à 20h30 ; le 14 déc. à 20h30 ; le 16 déc. à 18h ; le 17 déc. à 17h30 ; le 19 déc. à 18h.

► **Santa & Cie**

Le 13 décembre à 14h30 ; le 14 déc. à 18h ; le 16 déc. à 16h ; le 18 déc. à 20h.

► **Myrtille et la lettre au Père Noël**

Le 13 décembre à 16h30 ; le 16 déc. à 15h ; le 17 déc. à 16h.

► **L'étoile de Noël**

Le 14 décembre à 17h30 ; le 17 déc. à 14h ; le 18 déc. à 17h30.

► **Jumanji**

Le 17 décembre à 11h (avant-première).

► **Paddington 2**

Le 8 décembre à 18h ; le 9 déc. à 15h et 17h30 ; le 10 déc. à 15h et 17h30 ; le 11 déc. à 17h30 ; le 12 déc. à 17h30.

► **Battles of the sexes**

(VOSTF)

Le 8 décembre à 20h30 ; le 10 déc. à 20h.

► **Ice Mother** (VOSTF)

Le 8 décembre à 17h30 ; le 9 déc. à 20h ; le 12 déc. à 20h30.

► **M**

Le 8 décembre à 20h (ciné-échange) ; le 11 déc. à 20h.

► **Wallace et Gromit : cœurs à modeler**

Le 9 décembre à 15h ; le 10 déc. à 16h.

► **La Villa**

Le 9 décembre à 20h ; le 10 déc. à 18h ; le 12 déc. à 20h.

► **Ernest et Célestine en hiver**

Le 9 décembre à 16h30.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE



Concours de belote, Maison des Solidarités et des Familles par le comité des fêtes. de 14h à 19h.

Sortie à Courchevel par la section ski de piste de l'USSE.

Inscriptions jeudi 14 décembre à 20h30 au Foyer des Brieux.

MARDI 19 DÉCEMBRE

Atelier numérique, "Un vrai roman photo avec Inkscape" à la bibliothèque Barnave. Sur inscription. 17h30.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Conseil municipal en Salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Séance publique consacrée au budget 2018. 19h.

ACCUEIL MAIRIE

36, av. du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30

Médiation : **04 76 56 53 00**

Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Sur RDV en mairie.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 17h.

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Jusqu'au 08/12 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 09 au 15/12 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 16 au 22/12 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 23 au 29/12 : pharmacie de La Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 30/12 au 05/01 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 06 au 12/01 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

**L'accession
abordable sécurisée**

**St-Martin-Le-Vinoux
CHARL'&STONE**

**T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102**

**T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302**

**EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4
(accession à la propriété)**

**isère
habitat**
notre métier, vous accompagner

04 76 68 38 60 www.isere-habitat.fr

*Prix indicatifs de référence de transaction et sous réserve d'ajustement à la signature de l'acte de vente.

color'i *des idées cadeaux par milliers !*

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts **Loisirs Créatifs**

Encadrement **Eveil Artistique**

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

**8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr**

PUBLI

Z

COMMUNICATION

Communication Edition Régie publicitaire

PUBLI Z COMMUNICATION

8, rue de Mayencin - 38400 Saint Martin d'Hères

04 76 44 63 76

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Nos enfants, une priorité pour Saint-Egrève

La municipalité a toujours eu à cœur de mettre l'enfance comme une priorité de mandat. Ainsi nous avons largement investi dans les groupes scolaires de la ville et nous continuerons de le faire à l'image de la rénovation complète du groupe Barnave. Pourquoi une rénovation et non une reconstruction ? Car cela permet de conserver les capacités d'accueil et les résultats sont souvent à la hauteur des attentes comme ce fut le cas pour l'école maternelle de la Monta. Le plan numérique a aussi concerné toutes les écoles et c'est une réussite qui s'affiche aujourd'hui.

L'enfance passe également par les rythmes scolaires pour lesquels la ville s'est investi pleinement dès 2013. Le résultat est là puisque nos jeunes Saint-Egrévois bénéficient d'une palette d'activités qui permettent l'éveil. La municipalité a mis des moyens humains et financiers pour arriver à ce niveau de prestation. C'est une chance pour les enfants qui peuvent ainsi poursuivre leur journée par des apprentissages adaptés et qualitatifs.

Sortis de l'école, les structures culturelles et sportives prennent le relais avec un niveau d'équipement digne d'une ville de 20.000 habitants alors que Saint-Egrève n'en compte que 16.000. Nous avons voulu investir pour proposer à tous des bâtiments de qualité au sein desquels les associations et les particuliers peuvent s'épanouir dans leurs loisirs.

Avec des journées et des semaines bien remplies, nos enfants peuvent connaître une fatigue bien compréhensible. Les nouveaux rythmes scolaires en sont-ils les responsables ou alors est-ce les activités associatives ou tout simplement une heure tardive de coucher ? Il est certain que c'est tout un ensemble qui donne à nos enfants des agendas de ministres et il faut veiller chacun à notre place, à leur rythme et à ce qu'ils aient des temps de repos. La ville propose des activités et des possibilités mais c'est aux familles de disposer.

Pascal de Filippis

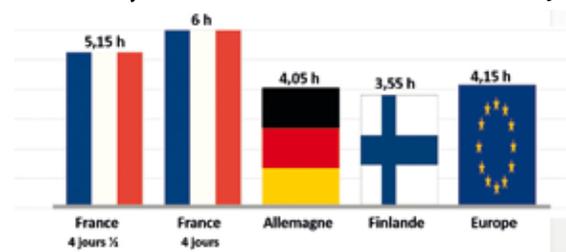
Président de Priorité Saint-Egrève

Retrouvez toutes les positions du groupe majoritaire sur notre page www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement

La semaine de 4 jours de écoliers : une anomalie française



Le gouvernement autorise les villes qui le souhaitent à revenir à la semaine de 4 jours d'école alors qu'aucune étude d'impact sur la semaine de 4 jours ½ n'a été réalisée. En terme de temps scolaire, la France cultive un véritable paradoxe : le nombre de jours d'école annuel le plus bas (162 aujourd'hui, 144 en semaine de 4 jours contre 183 en moyenne dans l'UE) et le nombre d'heures de classe quotidien le plus important d'Europe (5h15 ou 6 heures contre 4h15 en moyenne dans l'UE – notre graphique) !

Les écoliers français reçoivent donc l'enseignement le plus concentré d'Europe, à la limite du supportable. Quel parent n'a pas observé des enfants épuisés la veille des vacances scolaires ? Et pour quel résultat ? En sciences et compréhension écrite la France est au 26^{ème} rang du classement international mis en place par l'OCDE (PISA), tandis que les pays qui font mieux (Allemagne 15^{ème} Finlande 5^{ème}) ont des enseignements quotidiens bien moins denses.

L'OCDE a récemment regretté la décision Française de permettre la semaine de 4 jours qui va à l'encontre du rythme naturel des enfants, affecte leur sommeil et amplifie les difficultés des plus fragiles.

Ce recul vers la semaine de 4 jours signifierait aussi l'abandon de la possibilité pour tous d'accéder aux activités périscolaires, accroissant ainsi les inégalités sociales.

Sommes-nous sûr de vouloir revenir en arrière ?

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Roundup : bon débarras !

Nous avons tous à la maison des produits très toxiques et nous ne le savons pas toujours !

Le Roundup, "désherbant total" d'après son fabricant Monsanto, est un poison, pour nous et la planète. Son principe actif, le glyphosate, est considéré comme cancérigène probable par le Centre International de Recherche sur le Cancer. Désherbant le plus vendu au monde, il est toxique même à faible dose et probablement responsable de nombreux cancers chez les agriculteurs et chez les particuliers. Du bidon, il passe dans le sol, tue les herbes mais se propage dans les plantes qui sont cultivées ensuite sur cette même terre ; par les plantes, il passe dans les aliments comme le pain ou la bière ; contamine les nappes phréatiques et pollue l'eau pour très longtemps.

Nous en avons tous dans notre corps. C'est également un perturbateur endocrinien. Il a enfin un impact négatif sur les insectes pollinisateurs en limitant leur nourriture.

Encore en vente jusqu'à fin 2018 pour les particuliers, il est déjà depuis janvier dernier totalement interdit dans tous les jardins publics et aussi ceux qui sont ouverts au public, comme tous les pesticides chimiques.

Débarrassons-nous donc vite de ce poison : trions nos produits de jardinage et éliminons tous les herbicides (désherbants) et pesticides chimiques destructeurs de biodiversité.

Mais attention, pas dans nos poubelles ! Ces produits doivent être apportés à la déchetterie pour une destruction dans de bonnes conditions.

Et reprenons la binette !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Eric Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Hara-kiri par la Majorité !

Le Conseil Municipal du 29 novembre a débattu des orientations budgétaires. Pour la majorité, "La gestion rigoureuse [...] permet d'aborder l'année budgétaire de 2018 de manière sereine". Nous n'avons pas le même sens de la sérénité quand des suppressions de postes sont annoncées !

Etrangement, avec En Marche l'équipe de Daniel Boisset considère qu'il n'y a plus de baisse des dotations aux collectivités, alors que sous Hollande elle se récriait et envoyait des motions au Président ! Cet extrait du rapport d'orientation budgétaire est édifiant : en deux phrases deux affirmations contraires : "Pour 2018, même si la contribution au redressement des comptes publics n'est plus d'actualité, [...]. C'est pourquoi, il est estimé une nouvelle baisse de 137 K€ qui contribuerait à ne plus percevoir cette dotation de l'Etat à partir de 2018."

Oui, le Président de la République exige bien des élus locaux qu'ils réalisent dans les cinq ans à venir 13 nouveaux milliards d'euros d'économie ! En moins de 10 ans, c'est près de 25 milliards d'euros dont nos services publics locaux sont privés. Cette fois, pas de réduction brutale des dotations mais un chantage insupportable sur leur maintien si la collectivité réduit d'elle-même son budget de fonctionnement. Les contrats proposés aux 319 principales collectivités locales de France s'apparentent dès lors à une mise sous tutelle. Conséquences : moins de services publics, moins de subventions pour nos associations, moins de culture, de santé, de sport et de vie sur notre territoire.

Elue progressiste, je refuse de nous faire hara-kiri et de faire payer à nos concitoyens les choix budgétaires du Gouvernement. C'est pourquoi j'ai proposé une motion pour refuser de signer ces contrats scélérats en l'état. Par ailleurs "la Ville de St Egrève dispose d'un potentiel financier par habitant qui est 25 % plus élevé que la moyenne des communes françaises de la strate" : elle a donc les moyens aujourd'hui de la désobéissance républicaine et de maintenir ses effectifs d'agents publics.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

LIQUIDATION TOTALE*

TOUT DOIT DISPARAITRE
A PARTIR DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017 À 9 H
LA VENTE CONTINUERA LES JOURS SUIVANTS

Un aperçu des prix (*dans la limite des stocks disponibles)

VÊTEMENTS

Maillot de bain piscine Arena
 SIRIUS - Maillot de bain homme résistant
 au chlore qualité Waterfeel
 24€00 **10€00**

Combinaison de natation Speedo
 LZR elite2 Open back - 64 % nylon - 36 % élastane
 340€00 **170€00**

Chemise Homme manches longues
 BENSON & Cherry - LOGIC - Chemise manches longues -
 100 % coton - Lavage 30°
 49€00 **34€00**

Manteau Femme DDP
 F6TOPFD3 - 60 % laine - 40 % polyester
 168€00 **59€00**

Polaire mode Femme Lutha
 Amanda - Polaire mode Full zip - 2 poches zippées - 100% polyester
 69€90 **49€00**

Blouson de Ski Piste Homme Rossignol
 Velocity Jacket - Veste de ski Homme 100% polyester -
 doublure THINSULATE - Jupe pare neige - 20 000 mm CE
 349€95 **245€00**

Sous-Vêtement Technique Homme ou Femme Odlo
 Evolution manches longues réf. 180902 - Sous vêtement technique
 respirant manches longues - 100% polyester - qualité Warm
 70€00 **49€00**

Blouson Ski de Fond Technique Odlo
 Stryn réf. 180902 - Veste de ski de fond ou running soft shell -
 Membrane coupe vent - 2 poches zippées
 existe en enfant 100€00 **70€00**

CHAUSSURES

Running Homme Mizuno
 Wave Ultima - Amorti technologie WAVE - empeigne Nylon
 mesh - pour coureur régulier
 129€95 **79€00**

Trail Running Homme & Femme Salomon
 Wings Flyte - Empeigne Nylon mesh - Laçage rapide Quicklace
 Mixte : sous bois / route - Homme ou Femme
 99€95 **69€00**

Montagne Homme Tecnica
 Aconcagua GTX - Tige cuir + CORDURA avec membrane
 GORETEX, semelle VIBRAM - chaussant Homme
 155€00 **99€00**

Montagne Femme Meindl
 Island Lady - Cuir pleine fleur traité à coeur, semelle Vibram -
 Système Memory Foam système - Doublure cuir
 269€00 **188€00**

Hand / Indoor Homme Mizuno
 Thunder Blade - Chaussures de sports intérieur MULTISPORTS
 Semelle extérieure NON marquante - Tige Nylon Mesh + synthétique
 75€00 **49€00**

MATÉRIEL

Skis de piste Enfant Rossignol
 Pack P Radical J + Axum JR - Taille 130 à 150 cm - skis junior Polyvalent
 169€95 **99€00**

Skis de Piste Femme gamme performance Rossignol
 Unique 4 + Xpress W11 B83 - Ski piste femme initiation - noyau bois
 Chants droit pour plus d'accroche - Pour Bonnes skieuses
 449€95 **270€00**

Skis de Piste All mountain avec Fixations Head
 Shape CX AB + Fix PR 10 BR78
 -Skis Tout terrain - Largeur patin 80 mm - chants droits toute
 longueur - Pour Bons skieurs
 399€95 **240€00**

Chaussures de Piste Homme ou Femme Salomon
 Mission ou Divine Sport - Chaussures de Piste débutant
 - 4 crochets, boucles micrométriques - modèle Homme ou Femme
 149€95 **99€00**

Skis de Fond Skating «Nus» Gamme Initiation Fischer
 CRS Vasa Skate - Noyau mixte
 Semelle Graphite - plaque NIS - Pour skieurs débutant à confirmés
 199€95 **119€00**

Skis de Fond Skating «Nus» Compétition Rossignol
 X IUM world Cup Skate
 NIS - Ski de skating course Gamme racing noyau air
 core - semelle finition course - pour bons à très bons skieurs
 459€95 **279€00**

Chaussures de Fond Skating gamme Performance Salomon
 RS Carbon skate Pilot ou Prolink Homme ou Femme
 Chaussures de skating gamme performance
 Laçage rapide quicklace - Semelle norme Pilot ou Prolink
 compatible NNN
 239€95 **165€00**

Skis de classic à peluches gamme Performance Fischer
 Twin Ski X Lite - skis à peluches pour technique ski alternatif
 Noyau mixte - ski performant et stable
 229€95 **159€00**

Chaussures de Fond alternatif loisir femme Atomic
 Motion 25 - Chaussures alternatif loisir
 Norme SNS Profil
 79€95 **49€00**

Skis de Randonnée Nordique Rossignol
 BC 90 AR - Skis de Randonnée Nordique noyau bois - carres
 écailles post-formées - lignes de cote 88/60/78 mm
 259€95 **179€00**

Chaussures de Randonnée Nordique Fischer
 BCX 6 - Chaussure doublure thinsulate
 Collier articulé pour un meilleur maintien
 Norme NNN
 209€95 **145€00**

Sac à dos de randonnée Deuter
 Tour Air 30 Sac à dos dos tendu Air Contact - 30 litres - poche
 accès fond de sac - 2 poches sur dessus du sac + porte
 raquettes à neige
 76€00 **39€00**

Raquettes à Neige adulte TSL
 206/226 Escape Easy - Raquettes à neige à plaque - totes
 peinture - blocage type surf - cale de montée - petit ou grand
 tamis
 139€95 **89€00**

Bâtons Télescopiques 3 brins Guidetti
 Nature - La paire - Bâtons 3 Brins aluminium 7075 - Pointe
 carbure - 2 jeux de rondelles été / hiver
 Poignée en mousse
 37€95 **24€00**

VENTE en LIQUIDATION du PARC de LOCATION - TOUT DOIT DISPARAITRE

Centre Commercial « Les CHARMETTES »
19 Route de GRENOBLE 38120 SAINT EGREVE
Tram E - Arrêt «Le MURET»
04 76 75 10 20





Alpes Bois Verdures Services

Entreprises et particuliers

**Bois de chauffage
& Bois d'allumage**

Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts

Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr - email : alpesbois38@gmail.com

**CARROSSERIE
de la PRIOLA**



Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

L'accession
abordable sécurisée

ST-EGREVE



T2 à partir de
139 000 €*
Lot n° 202

T3 à partir de
169 000 €*
Lot n° 203

avec garage

EN AVANT-PREMIERE
T2, T3 et T4



04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr



isère
habitat
notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de planché de construction. Prix en location accession pour réserves d'habitabilité et sous réserve de l'ajoutement éventuel



OUVERTURE
NOUVEAU CONCEPT



MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

yvrai
ameublement

AVENUE DE
L'ÎLE BRUNE

SAINT EGREVE